



Nancy Chahwan Dirigeante principale des ressources humaines

Le 28 janvier 2020,

Sujet: Renseignements au sujet du nouveau coronavirus 2019

Je vous écris au sujet des communications aux employés concernant l'évolution de la situation en lien avec le nouveau coronavirus de 2019 (2019-nCoV).

Au moment de la rédaction du présent message, un cas de nouveau coronavirus a été identifié au Canada. Un deuxième cas présumé a été identifié le 27 janvier. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a travaillé en étroite collaboration avec ses collègues de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour se tenir au courant de la situation afin de surveiller et d'informer de manière appropriée. Tout conseil ou directive que nous fournissons aux ministères en matière de ressources humaines, de relations de travail et de santé et sécurité au travail s'appuie sur les conseils en matière de santé fondés sur la science de l'ASPC et sur les conseils relatifs à la santé au travail de Santé Canada, qui reposent eux-mêmes sur la collaboration internationale.

Vous trouverez en annexe, pour distribution dans votre organisation, un modèle de message préparé par Santé Canada que vous pouvez personnaliser pour y inclure des renseignements précis pour vos employés.

Ce message est conforme à un avis général aux employés fédéraux que le Système d'information national sur la santé au travail de Santé Canada a diffusé le 23 janvier. Santé Canada mettra également à jour l'information sur le site Canada.ca/le-coronavirus, que les employés peuvent consulter pour connaître les dernières nouvelles. Vous trouverez également en annexe, à titre d'information, une foire aux questions qui sera affichée sur Canada.ca.

Conformément au *Code canadien du travail*, l'employeur doit veiller à la santé et à la sécurité de ses employés au travail. Pour vous soutenir dans votre rôle d'administrateur général, le Secrétariat du Conseil du Trésor est en communication avec vos professionnels des RH pour vous fournir orientations et informations. Ensemble, nous continuerons à prendre des mesures pour garantir que l'information et le soutien sont fournis aux employés selon les besoins.

Nous continuerons d'assurer le suivi et la communication de l'information au besoin. Si la situation devait s'aggraver, d'autres mesures pourraient être nécessaires pour assurer une intervention cohérente et la prise en compte de l'ensemble du gouvernement.

Nancy Chahwan

Dirigeante principale des ressources humaines
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada / Gouvernement du Canada